



Rapport d'activité

2025



Index

Avant-propos	5	III. Dispositif d'aides et de bourses . . .	38
2025 en chiffres	6	III.1. Bourses soutenues par des mécènes privés	38
		III.2. Bourses soutenues par	
		le Fonds culturel national	39
		III.3. Aides au secteur de l'édition	41
I. Organisation du		IV. Points forts 2025 et	
Fonds culturel national	9	orientations 2026	45
I.1. Loi modifiée du 4 mars 1982	9	IV.1. Consolidation et structuration	45
I.2. Missions du Fonds culturel national	10	IV.2. Stratégie affirmée	46
I.3. Le comité directeur	12		
I.4. L'équipe	12		
I.5. Conventionnement avec			
le ministère de la Culture	13		
I.6. Rapport financier :			
extrait du compte d'exploitation	15		
I.7. Instances consultatives	16		
II. Mécénat	21		
II.1. Œuvre Nationale : un partenariat historique	21		
II.2. Mécènes privés	22		
II.3. Donateurs en nature	22		
II.4. Donateurs en espèces	26		



Bible géante de Saint-Maximin, XI^e siècle

Campagne de financement participatif organisée par la Bibliothèque nationale du Luxembourg de novembre 2024 à septembre 2025 pour garantir la préservation de ce manuscrit médiéval millénaire issu de l'école du Scriptorium d'Echternach, BnL, n° inv. Ms 1000. Photo © BnL/brainplug.

Voir pages 32-35

Avant-propos

Chères amies, chers amis du Fonds culturel national,

L'année 2025 a confirmé une réalité essentielle : le soutien à la création et à la valorisation du patrimoine repose plus que jamais sur une coopération étroite entre acteurs privés et publics. Le Fonds culturel national s'inscrit pleinement dans cette dynamique en jouant son rôle de « trait d'union » entre les pouvoirs publics, les mécènes et les porteurs de projets culturels.

Au cours de l'année écoulée, notre engagement s'est traduit par un accompagnement concret et diversifié du secteur culturel : 49 projets soutenus et 13 bourses attribuées pour un montant de 314 765 €.

À travers nos dispositifs de bourses et de subventions, notre plateforme de crowdgiving et notre campagne de crowdfunding, nous avons mobilisé 1 936 donateurs et permis la collecte de 461 575,58 € témoignant de la capacité fédératrice du Fonds autour d'initiatives culturelles porteuses de sens.

Le développement et la fidélisation de notre réseau ont constitué un axe majeur de notre action. En 2025, les mécènes qui ont accompagné le Fonds ont largement contribué au financement de projets culturels et patrimoniaux. Leur confiance et leur engagement illustrent la pertinence d'un modèle fondé sur la complémentarité des financements, la transparence de gestion et la recherche d'un impact durable. Nous les remercions sincèrement de leur soutien constant.

Dans un contexte institutionnel en évolution, notamment à travers la réforme législative en cours visant à adapter la loi organique de 1982, le Fonds culturel national poursuit son engagement en faveur d'un cadre clair et structurant pour le mécénat culturel et le soutien à la culture. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels et privés afin de consolider et développer nos missions.

Plus que jamais, le Fonds culturel national entend affirmer son rôle de catalyseur au service de la création, de la transmission et de la préservation du patrimoine. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux — bénéficiaires, partenaires, membres des jurys et mécènes — qui depuis 43 ans contribuent à faire vivre cette ambition commune, et nous nous réjouissons de poursuivre ensemble cette dynamique en 2026.

2025 en chiffres

I. Organisation

I.1. Fonctionnement

3 membres du comité directeur

2 collaboratrices (1,8 ETP)

17 réunions du comité directeur

4 membres de la commission interministérielle

2 réunions de la commission interministérielle

7 jurys constitués

26 experts invités pour les jurys

I.2. Finances – compte d'exploitation

Charges totales
1 047 117,30 €

Produits totaux
1 249 518,48 €

Résultat à reporter
202 401,18 €

II. Mécénat

II.1. Dons en nature

11 lots de dons en nature

Total 144 620 €

Au profit de :

Archives nationales de Luxembourg
Bibliothèque nationale du Luxembourg
Les 2 Musées de la Ville de Luxembourg
Mudam Luxembourg – Musée d'Art Moderne
Grand-Duc Jean
Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art
Musée national d'histoire naturelle

II.2. Crowdfunding

**Dons en espèces transitant via
la plateforme en ligne**

1 936 donateurs
461 575,58 €

II.3. Crowdfunding

**Campagne d'appel aux dons pour la mise en
valeur de la Bible géante de Saint-Maximin,
Bibliothèque nationale du Luxembourg
Du 1^{er} novembre 2024 au 31 décembre 2025**

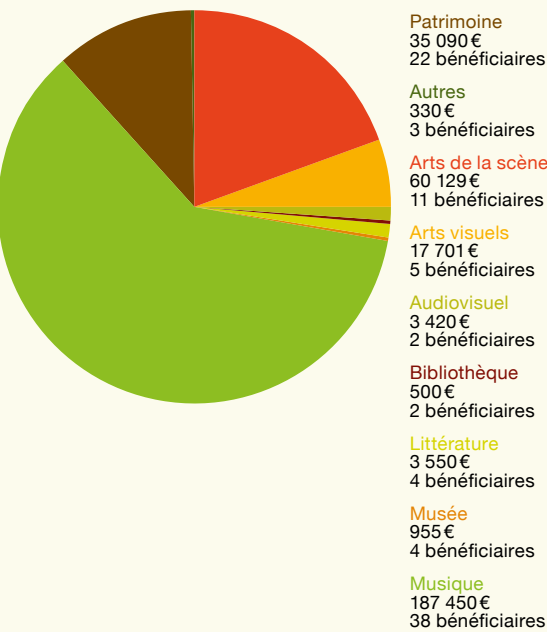
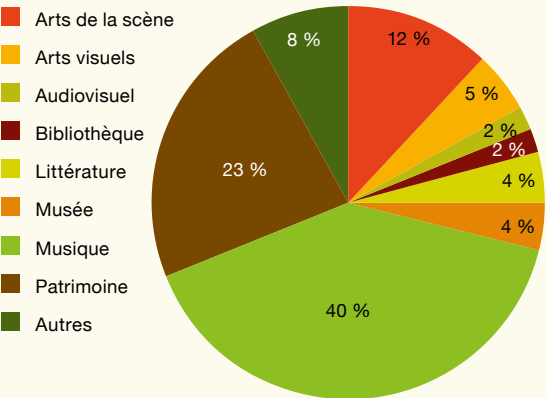
520 donateurs
95 837 €

Don moyen : 184 €

II.4. Agréments

165 agréments
Nombre d'associations agréées depuis 2015
dont **16** nouvelles demandes en 2025

Classement des disciplines
soutenues par le *crowdfunding*
aux associations et structures
culturelles :

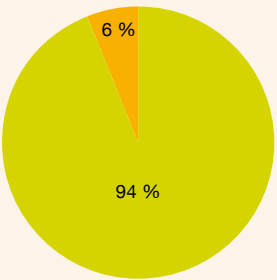


III. Dispositifs d'aides

III.1. Aides

**49 projets retenus :
205.165€**

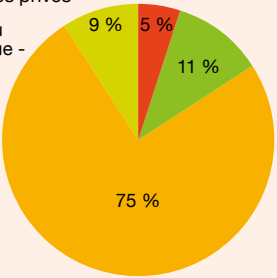
Littérature
Arts visuels



III.2. Bourses

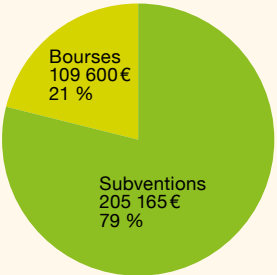
13 bourses attribuées : 109 600 €

Bourses d'aide à l'écriture d'analyse critique d'un travail artistique
Bourses d'aide à la documentation d'artiste - création d'un portfolio
Bourses de création artistique - soutenues par des mécènes privés
Bourse de promotion et/ou de recherche archéologique - soutenue par des mécènes privés



III.3. Total des dispositifs d'aides

**Somme totale
des dispositifs
d'aides : 314 765 €**



Grosse Mixed Media Show

- ◀ 100 Trivialgesten aus dem Leben für sie herauspräpariert
 100 Aktionen live im Licht der Scheinwerfer und Fotoblitze
 ◀◀ Die Film- und Tonbandaufzeichnungen stellen wir für Sie zu einer nochmaligen Schau zusammen; über 15 Diabildwerfer und 3 Filmprojektoren werden dazu eingesetzt. Die Uebertragung zerstört mediale Zwänge; betrachten Sie sie als einen Versuch der Befreiung. (Besuchen Sie uns doch abends in der Halle während der Vorbereitungs- und Probearbeiten!)

Zerstörungen I 27.9.69 ◀
 ab 20 Uhr
 (- hot)

Zerstörungen II 11.10.69
 ab 20 Uhr
 (- cool) ◀◀

co-op

Dieter Asmus
 Bruno Bruni
 Dieter Glasmacher
 Ulrich Hohenhaus
 Tomislav Loux
 Ernst Mitzka
 Werner Nöfer
 Anja Stehmann
 Gerd Struckmeyer
 Jan Voss

Rolf Laute

Regina Oppermann

Ingrid Schröder-Bock

Konrad Schulz

Ingrid Webendorfer

Zebra Gruppe

Dieter Asmus
 Peter Nagel
 Nikolaus Störtenbecker
 Dietmar Ullrich

Jacques Clauzel

D. L. Carlo
 R. Collignon
 M. Daleiden
 René Kieffer
 Berthe Lutgen
 M. Reckinger
 J. Weydert
 R. Wirath

INITIATIVE 69

**Erste nichtaffirmative cooperative
 Ausstellung aktueller Kunst
 Hamburg Brüssel Luxemburg Abidjan**



Messehalle: Eingang Ermesindestrasse
 27. September - 11. Oktober
 Geöffnet: täglich von 19 bis 22 Uhr

Sie sehen u.a. über 100 Grafiken der Hamburger Co-op und anderer namhafter hanseatischer Künstler; das dürfen Sie nicht verpassen: das zeigt Ihnen kein Museum, keine Galerie: das bieten nur wir Ihnen! Schauen und beurteilen Sie, was sich in Luxemburg in Avantgardereisen in der bildenden Kunst tut. Informieren Sie sich über Abidjan!

4. Oktober, 20 Uhr: Filme des "anderen Kinos"

Wir zeigen Ihnen wichtige Beispiele des unabhängigen Films im Verleih der Filmcooperative Hamburg. Lassen Sie sich diesen Abend zum Erlebnis werden.

I. Organisation du Fonds culturel national

I.1. Loi modifiée du 4 mars 1982

Le Fonds culturel national est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et régi par la loi modifiée du 4 mars 1982. Dans ce cadre, le comité directeur constitue l'organe central de gouvernance, garant de la bonne administration du Fonds, de la cohérence de ses orientations stratégiques et du respect de son cadre légal et institutionnel.



Loi modifiée du 4 mars 1982

En 2025, le Fonds culturel national a engagé une réflexion approfondie relative à la modernisation de son cadre légal. Cette démarche s'inscrit dans le contexte des orientations définies par le *Kulturentwicklungsplang* (KEP) 2018–2028, ainsi que dans le cadre plus large des priorités de l'accord de coalition du gouvernement en matière de politique culturelle.

Dans ce contexte, plusieurs réunions de travail ont été organisées au cours de l'année avec le ministère de la Culture afin d'examiner les perspectives d'adaptation de la loi modifiée du 4 mars 1982 et d'identifier les principaux axes d'évolution.

Ces échanges ont permis d'initier une réflexion sur l'évolution des missions, de la gouvernance, des modalités d'intervention du Fonds ainsi que sur le développement du mécénat culturel. Cette réflexion se poursuivra en étroite collaboration avec les autorités de tutelle, en vue de proposer un cadre légal actualisé.

I.2. Missions du Fonds culturel national

Créé en 1982, le Fonds culturel national du Luxembourg est un organisme public central dans le secteur culturel luxembourgeois, placé sous la tutelle du ministère de la Culture.

Depuis plus de 44 ans cette année, le Fonds soutient le développement culturel au Luxembourg et contribue à la vitalité, la pérennité et la reconnaissance du secteur, dans une logique d'intérêt général.

Le Fonds agit à la fois comme promoteur du mécénat culturel, mobilisant et accompagnant les financements privés et publics pour soutenir la création artistique et littéraire ainsi que la préservation du patrimoine. Il intervient également comme financeur, accompagnateur, et facilitateur de partenariats.

Son action repose sur des valeurs essentielles : excellence, innovation, pérennité et transparence. Les missions du Fonds s'inscrivent dans une vision stratégique portée par le comité directeur, qui allie anticipation et vision d'avenir.

Cette vision prend également en compte l'évolution du cadre législatif sur le mécénat culturel, renforçant son rôle dans le développement du secteur culturel et l'accompagnement de projets innovants et structurants. Les missions se déclinent en quatre axes principaux :

I.2.1 Promotion et développement du mécénat culturel

Le mécénat est défini comme un soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. Il se traduit par le versement d'un don, en espèces ou en nature, donnant lieu à des déductions fiscales conformément à la loi. Au-delà de l'avantage fiscal, le mécénat repose sur la confiance, l'engagement libre et le soutien désintéressé à la culture.

En 2025, le Fonds culturel national a contribué activement au développement du mécénat culturel au Luxembourg :

- En informant et en accompagnant les mécènes dans leurs engagements, qu'il s'agisse de particuliers, de fondations ou d'entreprises ;
- En communiquant régulièrement sur les aides disponibles et les initiatives soutenues, via ses publications et newsletters ;
- En documentant et en analysant les pratiques de mécénat, notamment par le suivi des dons et financements participatifs ;
- En développant des synergies avec les autres structures philanthropiques luxembourgeoises (Fondation de Luxembourg, Œuvre Nationale, etc.).

Vera Kox, lauréate de la Bourse Schleich-Lentz 2023, exposition *Sentient Soil*, Kunschthal Esch, 28.09.2024-19.01.2025, commissaires : Charlotte Masse et Charles Wennig, vue de l'installation, photo © Christof Weber.



I.2.2 Gestion et redistribution des fonds

Le Fonds assure une gestion rigoureuse et transparente des ressources publiques et privées :

- En recevant, en gérant et en répartissant les dotations issues de l'Œuvre Nationale (dotation annuelle fixée depuis 2022 à 300 000 €) et des contributions via le mécénat ;
- En octroyant des aides et bourses destinées à soutenir la création artistique, l'édition et la sauvegarde du patrimoine ;
- En recevant des dons fiscalement déductibles et en émettant les certificats correspondants ;
- En garantissant une politique d'attribution transparente et équitable.

I.2.3 Soutien à la création artistique et à la culture

Le Fonds accompagne la création, la diversité et l'innovation artistiques :

- En promouvant les arts, les sciences et en soutenant les projets novateurs et les nouveaux talents ;
- En encourageant l'expérimentation et la pluralité des formes artistiques, incluant arts visuels, musique, littérature, arts vivants et design ;
- En accompagnant les acteurs culturels dans la recherche de partenariats et de nouvelles collaborations.

Serge Ecker, lauréat de la Bourse Bert-Theis 2024, exposition *murmurare*, Galerie Nei Liicht, Dudelange, 26.04.-15.06.2025, commissaire : Marlène Kreins, curatrice : Marie-Anne Lorgé, vue du vernissage, photo © Mike Zenari.

I.2.4 Conservation et valorisation du patrimoine

Le Fonds intervient dans la conservation et la valorisation du patrimoine national, mobilier et immobilier :

- En soutenant la restauration et la valorisation des biens historiques, tout en garantissant leur authenticité et leur intégrité ;
- En gérant les dons en nature et en accompagnant les projets de financement participatif (crowdfunding) pour enrichir les collections des musées ou financer des projets patrimoniaux ;
- En favorisant la transmission du patrimoine aux générations futures.



I.3. Le comité directeur

En 2025, le comité directeur a poursuivi son mandat dans une logique de stabilité et de continuité. Sa composition est restée inchangée par rapport à l'exercice précédent, à savoir Jo Kox, président, Danielle Igniti, secrétaire et Michelle Steichen, membre. Cette continuité a constitué un atout majeur dans une période marquée par des évolutions structurelles importantes.

Au cours de l'année 2025, le comité directeur s'est réuni à 17 reprises. Ces réunions régulières ont été complétées par des échanges ciblés avec des partenaires institutionnels, des acteurs culturels ainsi que des mécènes et donateurs.

Les travaux du comité ont porté non seulement sur les affaires courantes, mais également sur une volonté affirmée de structurer les actions du Fonds en vue d'évolutions majeures à venir. Une attention particulière a été accordée à la préparation de la modification des statuts du Fonds, à l'adaptation de la convention avec le ministère de la Culture, ainsi qu'à l'anticipation des impacts liés à la réforme de la législation en cours sur le mécénat culturel.



Arrêté ministériel portant sur la nomination du comité directeur

Comité directeur : Michelle Steichen (membre), Jo Kox (président), Danielle Igniti (secrétaire), de gauche à droite, photo © Focuna.



I.4. L'équipe

En 2025, l'équipe du Fonds culturel national s'est renforcée afin de répondre à l'élargissement de ses activités. L'équipe est maintenant composée de deux personnes : Claire Kayser, en charge du secrétariat ainsi que de la gestion administrative des dons et des agréments, et Stéphanie Sauce, arrivée en octobre, en tant que chargée de mécénat et de communication.

Cette consolidation des ressources humaines vise, d'une part, à renforcer la communication du Fonds et à accroître la visibilité des projets soutenus et, de l'autre, à promouvoir le mécénat culturel au Grand-Duché ainsi qu'à développer des partenariats stratégiques avec les acteurs économiques et culturels.

Secrétariat administratif : Claire Kayser (chargée de mission), Stéphanie Sauce (chargée de mécénat et de communication), de gauche à droite, photo © Focuna.



I.5. Conventionnement avec le ministère de la Culture

C'est en 2025 que le ministère de la Culture s'est engagé à participer au financement des frais de fonctionnement du Fonds culturel national, lui garantissant ainsi un soutien administratif stable et structuré pour permettre la continuité et le développement de ses missions.

Cette participation, formalisée par une convention annuelle, fixe un cadre financier sécurisé et conforme aux dispositions de la loi modifiée du 4 mars 1982 et aux orientations du *Kulturentwécklungsplang* (KEP).

La dotation de l'État pour l'année 2025 s'élève à 170 000 €, et les propositions budgétaires pluriannuelles intègrent une trajectoire de financement progressive assurant la pérennité et la stabilité du soutien de l'État au Fonds :

- 2026 : 270 000 €
- 2027 : 430 000 €
- 2028 : 440 000 €
- 2029 : 450 000 €

Ces montants sont susceptibles d'être modifiés et restent soumis à la reconduction des crédits budgétaires et à leur adoption par la Chambre des Députés.



Papillons de nuit, boîte de la collection Romain Schoos, photo © MNHNL/Francesco Vitali
Don de la Famille Schoos, 2025.

I.6. Rapport financier : extrait du compte d'exploitation

I.6.1 Produits

Au cours de l'année 2025, le Fonds culturel national a généré des recettes à hauteur de 1 249 518,48 €. Les recettes en provenance de l'œuvre Nationale se sont élevées à 450 000 € et celles des mécènes privés à 62 000 €. Les garanties de bonne fin et les remboursements non utilisés ont été repris pour un montant de 6 450 €.

Ces recettes ont été affectées par le comité directeur conformément aux objectifs arrêtés par la loi de 1982, aux directives politiques générales reçues en 1984 et aux missions confirmées par la suite.

I.6.2 Charges

Les dépenses du Fonds s'élevaient à 1 047 117,30 € ; en baisse par rapport à 2024 (1 214 684,94 €).

Les frais de fonctionnement du secrétariat (salaires, fournitures de bureau, etc.) se sont chiffrés à 106 902,73 €, une hausse par rapport à 2024 (51 523,88 €), soit une progression de 107,5 % principalement en raison du renforcement de l'équipe.

Le montant des jetons de présence pour les membres du comité directeur s'est élevé à 6 679,64 €, celui des membres du jury à 1 150 €.

Les dispositifs d'aides et de bourses accordées aux institutions, associations, maisons d'éditions et artistes suivant les décisions prises par le comité directeur lors des réunions, se sont élevés à 314 765 €, contre 245 760 € en 2024, soit une augmentation de 28,1 %.

Les dons en espèces reçus avec indication de destination, ayant transité par les comptes du Fonds culturel national et ayant bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982, ont atteint 398 436,54 € par rapport à 341 884,07 € en 2024, soit une augmentation de 16,5 %.

Les dons en nature ont été évalués par la commission interministérielle à hauteur de 144 620 €, contre 147 209,00 € en 2024, soit une légère baisse de 1,8 %.

I.6.3 Résultats annuels

Au 31 décembre 2025, le Fonds culturel national a clôturé son exercice avec un résultat à reporter de 202 401,18 €.

Tullio Forgiarini, lauréat de la Bourse Edmond-Dune 2022, *Vandalium*, production théâtrale créée au Théâtre du Centaure avec Anne Brionne et Sullivan Da Silva, mise en scène Daliah Kentges, photo © Bohumil Kostohryz.



I.7. Instances consultatives

Le Fonds culturel national remplit une double mission : soutenir le secteur culturel et contribuer à l'enrichissement des collections publiques. Pour ce faire, il s'appuie sur deux types d'instances consultatives : la commission interministérielle et les jurys.

La commission interministérielle, placée sous l'autorité conjointe du ministre de la Culture et du ministre des Finances, évalue les dons en nature et assure la fiabilité des procédures. Les jurys, composés d'expertes et d'experts du monde artistique, culturel et littéraire assurent l'évaluation collégiale des candidatures pour les bourses et aides à l'édition.

I.7.1 Commission interministérielle

Missions :

Conformément à l'article 11 de la loi organique du 4 mars 1982 portant création du Fonds culturel national, une commission interministérielle est instituée afin d'évaluer les dons en nature alloués au Fonds.

Elle constitue un maillon essentiel du dispositif de mécénat culturel, en garantissant la transparence et la fiabilité des procédures d'évaluation. La valeur retenue par cette commission est censée constituer la valeur estimée de réalisation au sens de l'article 27, alinéa 2, de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.

Placée sous l'autorité conjointe du ministre de la Culture et du ministre des Finances, la commission exerce un rôle consultatif. Elle apprécie l'intérêt culturel, artistique ou patrimonial des biens proposés en don et en détermine la valeur, laquelle sert de base à l'octroi des avantages fiscaux accordés aux donateurs.

Lorsque la nature des biens le justifie, la commission peut recourir à un expert. Sur la base de l'avis rendu, le Fonds culturel national procède à la validation des dons en nature et délivre les certificats de déduction fiscale correspondants. Ce dispositif contribue au développement du mécénat culturel et au renforcement de la confiance entre le Fonds, les mécènes et les institutions publiques, au service de la valorisation du patrimoine culturel national.

Composition :

Par arrêté ministériel du 27 juin 2023, les membres de la commission interministérielle du Fonds culturel national ont été nommés pour un mandat de quatre ans. À la suite du départ à la retraite d'un membre, Christian Buttel a été nommé par l'arrêté ministériel du 20 juin 2024 pour compléter la composition de la commission.

- Christian Buttel, Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA, représentant du ministère des Finances ;
- Anne Greiveldinger, représentante du ministère d'État ;
- Claudine Hemmer, représentante du ministère de la Culture.
- Yves Wagner, chef de division adjoint à la division économique de l'Administration des contributions directes.

La commission interministérielle s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2025.



Arrêté ministériel du 27 juin 2023, nomination initiale des membres



Arrêté ministériel du 20 juin 2024, modification de la composition

Commission consultative : Claire Kayser (secrétaire de réunion), Yves Wagner (Administration des contributions directes), Christian Buttel (Administration de l'enregistrement des domaines et de la TVA), Claudine Hemmer (ministère de la Culture), Anne Greiveldinger (ministère d'État), de gauche à droite, photo © Focuna/Jo Kox.



I.7.2 Jurys

Missions :

Les jurys examinent les dossiers de candidature et formulent des avis motivés dans le cadre du programme des bourses du Fonds. Chaque jury évalue les candidatures selon des critères adaptés à la nature de la bourse concernée.

Au-delà d'un rôle d'évaluation, les jurys exercent la responsabilité collective de reconnaître le potentiel, et la pertinence des projets culturels dans toute leur diversité.

Pour l'année 2025, 17 expertes et 9 experts ont été invités à siéger au sein de 7 jurys spécialisés afin d'évaluer les candidatures et de désigner les bénéficiaires des bourses.

Composition :

Les jurys du Fonds culturel national sont des instances indépendantes composées d'expertes et d'experts issus et reconnus du monde artistique, culturel et littéraire.

Les membres des jurys sont choisis par le comité directeur pour leur compétence reconnue et leur connaissance approfondie des secteurs culturels et artistiques. Leur mandat est d'une durée maximale de trois années consécutives, et peut être allongé une seule fois pour deux années supplémentaires.

Chaque membre doit s'engager à respecter le code d'éthique et de déontologie élaboré par le Fonds culturel national, garantissant un processus d'évaluation fondé sur la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect.



Code d'éthique et de déontologie régissant les membres du jury

Jury de la Bourse d'aide à la production pour artistes céramiques 2026. Bourse Fondation Schleich-Lentz : Sandra Schwender, Martine Feipel (lauréate 2025), Marc Scozzai, Hisae Ikenaga (lauréate 2025), Paula de Vaugelas (secrétaire de réunion, Fondation de Luxembourg), Catherine de Jamblinne de Meux, Line Olinger, Brigitte Brandenburger (membres), de gauche à droite, photo © Focuna/Claire Kayser.



Bourse Francis-André. Bourse de production pour artistes ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels.

- Martine Feipel, artiste ;
- Catherine Lorent, artiste et lauréate 2024 ;
- André Schoup, mécène ;
- Francis Schoup, mécène.

Bourse Edmond-Dune. Bourse d'écriture théâtrale et aide de montage pour structure théâtrale professionnelle.

- Anne Legill, adjointe à la direction, Théâtres de la Ville ;
- Odile Simon, metteuse en scène ;
- Andreas Wagner, dramaturge.

Bourse Bert-Theis. Bourse de production pour artistes dans le domaine des arts visuels.

- Serge Ecker, artiste et lauréat 2024 ;
- Enrico Lunghi, historien de l'art ;
- Mariette Schiltz, présidente, Bert Theis Archive a.s.b.l. ;
- Stilbé Schroeder, curatrice et responsable de service, Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain.

Bourse Fondation Schleich-Lentz. Bourse d'aide à la production pour artistes céramistes.

- Brigitte Brandenburger, membre du comité de gestion, Fondation Schleich-Lentz ;
- Catherine de Jamblinne de Meux, vice-présidente, Les Amis des Musées ;

- Vera Kox, artiste et lauréate 2024 ;
- Sandra Schwender, directrice, Clervaux Cité de l'Image ;
- Marc Scozzai, responsable programme arts visuels, Rotondes.

Bourse Fondation Schleich-Lentz. Bourse de recherche et/ou de promotion archéologique.

- Brigitte Brandenburger, membre du comité de gestion, Fondation Schleich-Lentz ;
- Denise Leesch, présidente, Société Préhistorique Luxembourgeoise a.s.b.l. ;
- Line Olinger, présidente du comité de gestion, Fondation Schleich-Lentz ;
- David Weis, directeur, Institut national de recherches archéologiques.

Aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants.

- Anne Biesdorf, institutrice, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse – SCRIPT ;
- Nora Si Abderrahmane, attachée, unité littérature et édition, ministère de la Culture ;
- Charlotte Ziger, bibliothécaire-documentaliste, Centre national de littérature.

Aide à l'édition d'une œuvre littéraire de jeunesse.

- Jérôme Jaminet, professeur et critique littéraire ;
- Angela Nies, professeure de littérature ;
- Sébastien Thiltges, service pédagogique, Centre national de l'audiovisuel.



Vase aux jonquilles et fleurs stylisées, Après 1895, signé Antoine Jans (1868-1933), Luxembourg
Villeroy & Boch, Septfontaines-lez-Luxembourg, Numéro de forme : 500, Faïence fine glaçurée,
MNAHA, n° inv. 2025-035/056.

Vase à couvercle aux motifs floraux, Après 1895, signé Antoine Jans (1868-1933), Luxembourg
Attribué à la manufacture de Villeroy & Boch, Septfontaines-lez-Luxembourg, Faïence fine glaçurée
MNAHA, n° inv. 2025-035/061.

Plat décoratif aux jonquilles, Après 1895, signé Antoine Jans (1868-1933), Luxembourg
Attribué à la manufacture Villeroy & Boch, Septfontaines-lez-Luxembourg, Faïence glaçurée
MNAHA, n° inv. 2025-035/120.

Vu Lilien a Linnen. Jugendstil, Handwerk a Konscht zu Lëtzebuerg
Exposition du 20 mars au 18 octobre 2026
Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art
Photos : © MNAHA/Tom Lucas
Dons de la famille Origer, 2025.

II. Mécénat

II.1. Œuvre Nationale : un partenariat historique

Depuis 1983, l'Œuvre Nationale soutient les actions du Fonds culturel national en faveur du développement de la culture et des arts au Luxembourg. Cet engagement constant a permis la réalisation de nombreux projets et a contribué de manière significative à la professionnalisation ainsi qu'à la diversification du secteur culturel luxembourgeois.

Un soutien structurant en 2025

En 2025, le Fonds culturel national a poursuivi sa collaboration avec l'Œuvre Nationale, partenaire essentiel de son fonctionnement. Au titre de bénéficiaire récurrent, le Fonds a reçu pour l'exercice 2025 une aide financière de 300 000 € qui a contribué de manière significative à la stabilité financière du Fonds et à la mise en œuvre de ses missions.

Renforcement du soutien au secteur éditorial

Le Fonds culturel national maintient depuis de nombreuses années son engagement en faveur de la production littéraire et de l'ensemble de la chaîne du livre au Luxembourg. Dans un contexte marqué par l'évolution des pratiques de lecture, la diminution du nombre de librairies et la hausse des coûts de production (papier, impression, énergie), le secteur éditorial demeure particulièrement fragilisé.

À la suite de consultations de la Fédération luxembourgeoise des éditeurs de livres, le Fonds a sollicité un renforcement ponctuel de sa dotation auprès de l'Œuvre Nationale. Le 11 juin 2025, le conseil d'administration de l'Œuvre Nationale a accordé un soutien financier supplémentaire de 150 000 € sur trois ans, via le fonds prix culture et création, afin d'accompagner le secteur face à ces défis.

Évolution du cadre de collaboration

L'année 2025 a également été marquée par des échanges avec l'Œuvre Nationale dans le cadre de la réflexion engagée sur l'évolution de son système d'aides. Dans ce contexte, le conseil d'administration de l'Œuvre Nationale a décidé, lors de sa séance du 10 décembre 2025, de mettre fin au dispositif des bénéficiaires récurrents à compter du 31 décembre 2025, sans incidence sur l'aide octroyée au Fonds culturel national pour l'exercice 2025.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Fonds culturel national sera intégré à la nouvelle catégorie des bénéficiaires institutionnels, avec des modalités de financement, de paiement et de reporting adaptées dans une convention pluriannuelle de trois années couvrant les exercices 2026 à 2028, conformément aux orientations de l'Œuvre Nationale. Cette convention garantit la stabilité du soutien financier sur la période concernée et autorise l'affectation des fonds tant aux frais de fonctionnement qu'aux dispositifs d'aide proposés au secteur culturel. Par ailleurs, le Fonds culturel national demeure toujours éligible à des aides ponctuelles complémentaires, notamment en ce qui concerne le soutien au secteur éditorial.

Le Fonds culturel national tient à remercier l'Œuvre Nationale de la confiance qu'elle lui a accordée et de la qualité du dialogue institutionnel entretenu tout au long de l'année 2025.

II.2. Mécènes privés

Le réseau des mécènes privés constitue un soutien essentiel à l'action du Fonds culturel national. En 2025, la fidélité et l'engagement de nos mécènes partenaires ont permis de renforcer notre capacité à accompagner des artistes et des projets culturels.

Grâce à leur générosité, nous avons pu créer conjointement le programme des bourses, incluant notamment :

- André Schoup et Francis Schoup, depuis 2016 (bourse Francis-André) ;
- Mim Feitler, depuis 2018 (bourse Edmond-Dune) ;
- Fondation Schleich-Lentz, depuis 2023 (3 bourses Fondation Schleich-Lentz).

Nous adressons nos remerciements sincères à l'ensemble de nos mécènes pour la confiance qu'ils accordent au Fonds culturel national et pour leur soutien constant. Dans les années à venir, nous souhaitons poursuivre le développement de ce réseau en élargissant le cercle des mécènes engagés à nos côtés et en consolidant des collaborations durables.

Paroles de mécènes : dans une interview menée par Clément Minighetti pour la publication des 10 ans de la bourse Francis-André, les frères mécènes ont confié leur motivation :

« La première motivation du mécène, c'est l'envie de partager. Chacun peut le faire à son niveau. ... Nous sommes très contents de nous être lancés dans cette aventure. C'est aussi un motif de fierté, car lorsqu'on regarde la liste des boursiers, on se rend compte que tous poursuivent de belles carrières, internationales même pour certains. ... On y trouve des artistes qui travaillent des supports variés : installations, œuvres numériques... En ce sens, la bourse a élargi notre horizon esthétique. Enfin, le fait de participer à la sélection des dossiers est une expérience enrichissante, nourrie de discussions et d'échanges au bout desquels se dégage un consensus. »

Extrait – « Paroles de mécènes », publication prévue courant 2026.

II.3. Donateurs en nature

Conformément aux modalités de la loi du 4 mars 1982, le Fonds culturel national peut recevoir des dons en nature (objets d'art, mobilier, livres, objets de collection ou documents qui sont d'une haute valeur culturelle, artistique ou historique), soit sans indication de destination, soit pour le compte d'institutions culturelles.

11 lots de dons en nature, pour un montant de 144 620 € ont été évaluées en 2025, au profit de :

Archives nationales de Luxembourg :

- Collection de 7 documents attribué à Mathias Witry couvrant la période de 1863 à 1941 :
 - Carte géologique du Grand-Duché de Luxembourg
 - Reisestudien von K. Arendt
 - Das Hochbauamt der Stadt Luxemburg 1909-1941
 - Rangliste der Officiere
 - Album avec collection de cartes postales « Souveraines d'Europe »
 - Album « Siegelstempel Abdrücke »
 - « Album Fürstlicher Regierende Siegelabdrücke »
- Donateur : anonyme

Bibliothèque nationale du Luxembourg :

- Œuvre de Jehan Foucquet, reproduisant par la chromolithographie, en or et couleur, les miniatures de Jehan Foucquet au XV^e siècle. *Heures de Maistre Estienne Chevalier. Texte restitué par l'abbé Delaunay*, Paris, L. Curmer, 1866-1867.
- Donateur : Charles Werner

Les 2 Musées de la Ville de Luxembourg :

- Œuvre de Monique Becker (*1958), sans titre, acrylique et crayon sur toile.
Donateur : Dr. Serge Allard
- Œuvre d'Alphonse Jungers (1872-1945), *Portrait d'Anne Pescatore-Feltz* (1842-1933), huile sur toile.
Donateur : Charles Werner
- Œuvre d'Anne Pescatore-Feltz (1842-1933), *Nature morte avec cruche*, huile sur toile.
Donateur : Charles Werner
- Ensemble de 115 tableaux, sérigraphies et lithographies d'artistes luxembourgeois.
Donateurs : André et Francis Schoup

Mudam Luxembourg - Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean :

- Sculpture originale de Marijke Van Warmerdam de la collection personnelle de Madame Erna Hecey (*1959), *Spirality*, 2002, Tapis Peau de vache ø 200 cm, œil oculaire ø 50 cm, polyester, sphère en plexiglas.
Donateurs : Diane et Marc Gubbini-Muller

Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art :

- Œuvre d'August Clüsserath (1899-1966), *Ohne Titel*, 1958, laque sur bois.
Donateur : anonyme
- Ensemble de quatre vases, une bonbonnière, une tasse avec soucoupe deux plats ronds et quatre assiettes aux différents motifs et décors peints à la main d'Antoine Jans (1868-1933).
Donateur : Famille Origer
- Un service de table en faïence fine de Villeroy & Boch Mettlach composé d'une septantaine aux différents motifs floraux peints à la main d'Antoine Jans (1865-1933).
Donateur : Famille Origer
- Collection de 50 dessins d'Antoine Jans (1868-1933) réalisés pour les manufactures de peinture sur porcelaine Zens Frères à Echternach et Villeroy & Boch à Septfontaines.
Donateur : Famille Origer
- Affiche luxemburgensia de l'exposition « Initiative 69 ». Donateur : Hans Fellner
- Armoire rococo à trois portes, datée de 1763, provenant du refuge de Saint Maximin à Luxembourg.
Donateur : Paul Reiles
- Ensemble Art nouveau en fer forgé du ferronnier d'art luxembourgeois Marcel Langsam (1891-1979) : deux appliques murales, un plafonnier et une lampe de table.
Donateur : Paul Reiles
- Deux pierres héraldiques provenant du Château de Rosport.
Donateur : Paul Reiles

Musée national d'histoire naturelle :

- Collection de 35 grandes boîtes entomologiques, refermant 6 415 spécimens de lépidoptères (papillons).
Donateur : Collection Romain Schoos

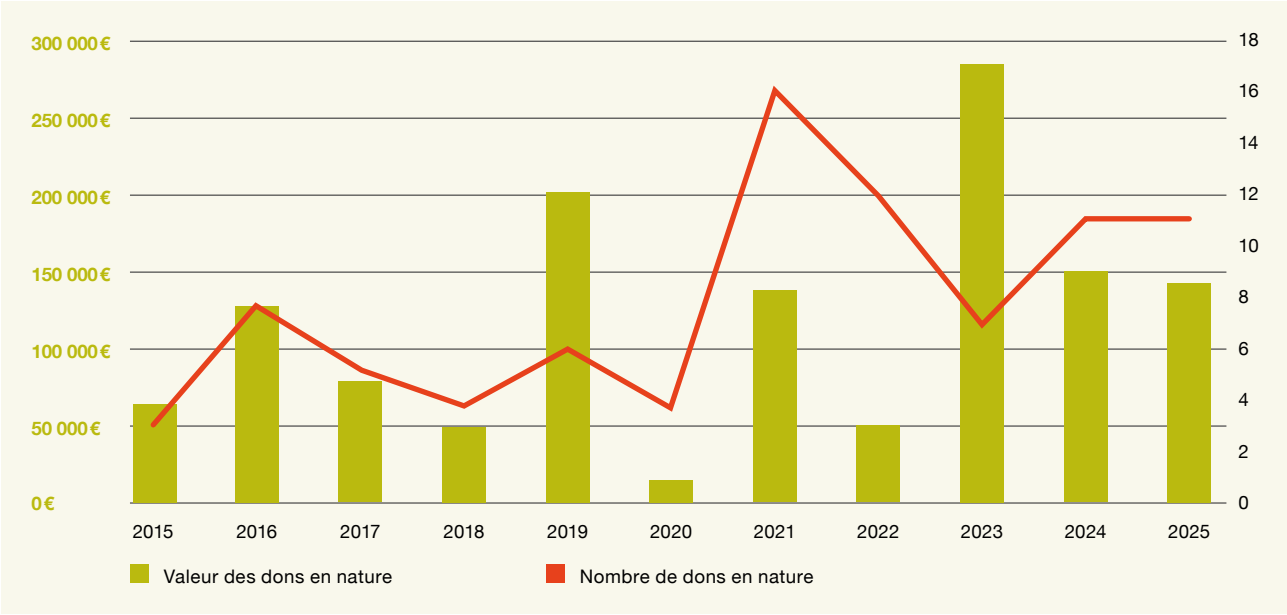
Évolution des dons en nature 2020-2025

Année	Valeur estimée des dons en nature	Nombre de dons
2020	14 500 €	4
2021	133 687,80 €	16
2022	52 041,50 €	12
2023	281 488,00 €	7
2024	149 290,00 €	11
2025	144 620,00 €	11



Liste des dons en nature
depuis 1982

Volume des dons en nature 2015-2025



Lampe de table en forme de chardons, deuxième moitié des années 1910, Marcel Langsam (1891-1979), Mention d'un œuvre comparable avec le même motif dans le catalogue de l'exposition du Cercle artistique de Luxembourg en 1917 : « 252. Applique (chardon) », Fer forgé, MNAHA, 2025-047/005, photo : © MNAHA/Tom Lucas. Don de Paul Reilles, 2025.



II.4. Donateurs en espèces

II.4.1 Délivrance d'agrément

Pour que les dons versés par des entreprises ou des particuliers soient fiscalement déductibles, le bénéficiaire doit obtenir un agrément ministériel. Cet agrément atteste que l'organisme ou le projet soutenu répond aux critères d'intérêt général et est éligible au mécénat.

Conformément à l'article 1er du règlement grand-ducal du 2 septembre 2015, et afin de simplifier les démarches administratives, le comité directeur du Fonds culturel national peut délivrer un agrément pour des activités culturelles répondant aux critères définis par le règlement. L'agrément est valable pour une durée de 24 mois. Une demande de renouvellement, accompagnée des justifications et documents nécessaires, doit être déposée au plus tard trois mois avant l'expiration de l'agrément en cours.

Depuis l'entrée en vigueur de cette procédure en 2015, 165 associations et institutions ont obtenu un agrément pour leurs activités culturelles et artistiques au Luxembourg.

En 2025, le comité directeur du Fonds culturel national a accepté 16 nouvelles demandes d'agrément :

- Chorale mixte de Berdorf a.s.b.l.
- GREG – Musée Patton a.s.b.l.
- Kolibri a.s.b.l.
- Chorale Les Villageois Contern a.s.b.l.
- Solistes Européens Luxembourg a.s.b.l.
- Filmreakter a.s.b.l.
- Nei Uergel Dekanatskierch Woltz a.s.b.l.
- Kultur a Patrimoine Konsdrëf a.s.b.l.
- Lux Vocalis a.s.b.l.
- Käercher Schlassfrënn a.s.b.l.
- Z'Art Dance company a.s.b.l.
- Lofy's Place a.s.b.l.
- Muse a.s.b.l.
- D'Filmakademie a.s.b.l.
- Industrie.lu a.s.b.l.
- Centre national de littérature (portant sur le projet de crowdfunding pour la restauration du bureau de Batty Weber)



Règlement grand-ducal fixant les conditions, critères et modalités d'agrément

II.4.2 Crowdfunding : plateforme de soutien aux associations et structures culturelles

Depuis 2015, la possibilité d’effectuer des dons d’un montant inférieur à 50 € a contribué à une augmentation significative des dons en espèces. Cette mesure a permis d’élargir l’accès au mécénat et d’offrir aux donateurs la possibilité de soutenir plus directement un projet, une structure ou une association culturelle.

La mise en place de la plateforme en ligne de *crowdfunding* par le Fonds culturel national s’inscrit avant tout dans une logique de simplification administrative. Elle permet aux donateurs individuels de soutenir facilement une association culturelle locale ou un projet culturel de leur choix. Concrètement, chaque promesse de don est enregistrée via un formulaire en ligne, donnant ensuite droit à un certificat de déduction fiscale.

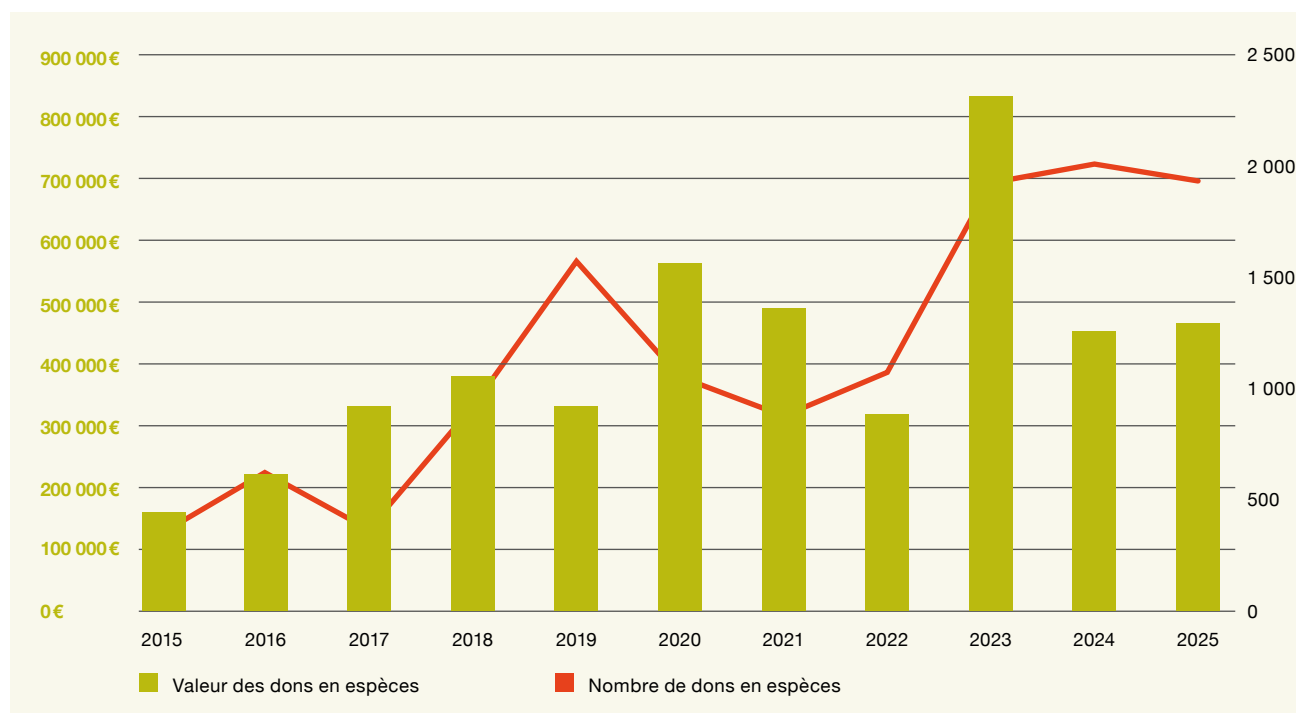
Évolution des dons en espèces 2015-2025

Année	Montant total des dons en espèces	Nombre de dons
2015	161 765,00 €	351
2016	230 284,47 €	606
2017	333 102,10 €	367
2018	381 793,91 €	997
2019	336 910,13 €	1 581
2020	562 441,90 €	1 076
2021	486 625,50 €	889
2022	311 644,20 €	1 090
2023	840 042,43 €	1 937
2024	454 663,70 €	2 045
2025	461 575,58 €	1 936

Eugénie Anselin, lauréate de la Bourse Edmond-Dune 2023, *Dammriss*, production théâtrale du Kasemattentheater, créée le 25.06.2025, avec Eugénie Anselin et Jonas Götzinger, mise en scène Antoine De Saint Phalle, photo © Antoine De Saint Phalle.



Évolution des dons en espèces 2015-2025



En 2025, des dons en espèces d'un montant total de 461 575,58 € ont transité par les comptes du Fonds culturel national. Au total, 1 936 donateurs ont bénéficié de l'avantage fiscal prévu par la loi de 1982.

Parmi ces dons, 1 901 bénéficient à des structures et associations agréées, pour un montant cumulé de 377 895,58 €, soit 81,86 % du total. Les 19 dons restants, bénéficiant à des structures et associations non agréées, représentent un montant de 20 295 €, correspondant à 4,40 % du total des dons enregistrés.

Le Fonds culturel national, en proposant une procédure électronique via sa plateforme de collecte de fonds en ligne, facilite la démarche pour la soumission de dons.

En 2025, ce sont 91 associations et structures culturelles qui ont bénéficié de la plateforme de *crowdgiving* avec 1 662 donateurs pour la somme totale de 342 116 € (hors campagne de *crowdfunding*). 95 % des donateurs sont des personnes particulières (1 830), seulement 5 % sont des personnes morales (90).



Plateforme de *crowdgiving*

Dans son accord de coalition 2023-2028, le gouvernement souligne sa volonté de renforcer le mécénat culturel et annonce que « différents mécanismes seront mis en place pour soutenir le mécénat culturel et la création d'une plateforme reliant le secteur culturel aux milieux économiques ». C'est dans ce paysage en évolution, marqué par une attention accrue portée aux nouvelles formes de financement et de mobilisation, que s'inscrivent les campagnes de *crowdfunding*.



Accord de coalition 2023 – 2028

II.4.3 Dons commémoratifs et annonces mortuaires

Le Fonds culturel national peut également recevoir des dons en espèces effectués à l'occasion d'annonces mortuaires ou de cérémonies funéraires, au bénéfice d'associations, de chorales ou de projets culturels.

Ce dispositif permet aux familles et aux proches souhaitant honorer la mémoire d'une personne disparue de soutenir une initiative culturelle qui lui était chère. Le Fonds assure la gestion administrative et comptable des dons recueillis et leur transmission au bénéficiaire désigné.

En 2025, le Fonds culturel national a accompagné 5 annonces mortuaires ; en 2024, 8 annonces avaient été coordonnées.

Ces dons constituent une forme spécifique de dons en espèces et témoignent d'un attachement fort à la vie culturelle locale, ancrée dans le tissu associatif et patrimonial luxembourgeois.

Bénéficiaires en 2025 :

Les dons collectés dans ce cadre ont été attribués aux associations suivantes : D'Përmesfrënn Kauneref a.s.b.l. et MIL a.s.b.l.



Chapelle du Pirminusberg, Kaundorf.
Depuis 1973, « Les Amis de Saint Pirmin », association pour la préservation et la promotion du lieu de pèlerinage de Pirminusberg prend en charge l'entretien de la Chapelle Pirminus, photo © Caroline Martin.

II.4.4 Crowdfunding

« Préservation de la Bible géante de Saint-Maximin », trésor millénaire issu de l'école du Scriptorium d'Echternach

En 2025, un trésor du patrimoine écrit luxembourgeois a rassemblé les énergies et les cœurs : la Bible géante de Saint-Maximin. Conservée à la Bibliothèque nationale du Luxembourg, cette œuvre exceptionnelle a fait l'objet d'une grande campagne de financement participatif portée par le Fonds culturel national, en partenariat étroit avec la BnL, qui a obtenu un agrément pour la mise en œuvre de ce projet.

Grâce à un élan formidable de générosité, cette campagne a permis de mobiliser 520 donateurs et de collecter un montant total de 95 837 €. Les fonds récoltés contribuent directement aux travaux de conservation, de digitalisation et de valorisation de cet ouvrage exceptionnel, participant ainsi à la sauvegarde durable du patrimoine culturel national.

En tant qu'intermédiaire entre les donateurs, les mécènes et les institutions culturelles, le Fonds culturel national a veillé à une affectation transparente et efficace des contributions.

Cette campagne de financement participatif a constitué un levier significatif de mobilisation citoyenne et représente un exemple concret de l'impact du mécénat participatif au service du patrimoine culturel luxembourgeois.



La Bible géante de Saint-Maximin

Collecte de dons

Période de l'appel aux dons :
de novembre 2024 à septembre 2025

Nombre de donateurs : 520
Somme collectée : 95 787 €
Montant du don moyen : 184 €

Montant le plus élevé d'un don : 7 500 €
Montant le moins élevé d'un don : 1 €
Montant le plus fréquent : 100 € – 135 dons – 26,01 %

Ventilation des dons				
0 à 99 €	252 dons	48,36 %	8 665 €	9,05 %
100 à 499 €	224 dons	43,16 %	31 866 €	33,48 %
500 à 999 €	19 dons	3,66 %	9 555 €	9,98 %
1.000 à 4 999 €	23 dons	4,43 %	33 000 €	34,45 %
5 000 à 9 999 €	2 dons	0,39 %	12 500 €	13,05 %
10 000 € et plus	0 don	0,00 %	0 €	0,00 %

Profil des donateurs				
dons de personnes physiques	496	95,38 %	68 482 €	71,49 %
dons de personnes morales	24	4,62 %	27 305 €	28,51 %
donateurs anonymes	19	1,93 %	9 555 €	9,98 %

Répartition géographique par pays d'origine des donateurs		
donateurs domiciliés au Luxembourg	510	(98,08%)
donateurs domiciliés à l'étranger	10	(1,92%)
500 à 999 €	19 dons	3,66 %
1 000 à 4 999 €	23 dons	4,43 %
5 000 à 9 999 €	2 dons	0,39 %
10 000 € et plus	0 don	0,00 %

Répartition géographique par canton des donateurs

Luxembourg	233	45,69 %
Esch/Alzette	86	16,86 %
Capellen	50	9,80 %
Echternach	27	5,29 %
Mersch	26	5,10 %
Grevenmacher	25	4,90 %
Diekirch	19	3,73 %
Remich	13	2,55 %
Clervaux	12	2,35 %
Redange	11	2,16 %
Wiltz	8	1,57 %
Vianden	0	0,00 %

Répartition géographique par commune des donateurs

Les donateurs ont été recensés dans 80 différentes communes sur les 100 que compte actuellement le Luxembourg.

Top 5 du recensement des communes

Luxembourg	233	45,69 %
Echternach	86	16,86 %
Mamer	50	9,80 %
Esch/Alzette	27	5,29 %
Mersch	26	5,10 %

La Bibliothèque nationale remercie chaleureusement les donateurs, mécènes et partenaires.

A + P Kieffer Omnitec Sarl • Action Catholique Des Femmes Du Luxembourg (Acfl) Asbl • Adam Joël • Agnes Marie-Anne • Alario Gasulla Juan • Alecu Lucian • Alexiou Christina • Anen-Bremer Lucien • Antony Anne-Marie • Araujo Carla • Association Luxembourgeoise Des Enseignants D'histoire (Aleh) Asbl • Atelier De Reliure Danielle Willems • Aumaître Anne • Babacic Melvina • Baden Joseph • Bairolle Marina • Bamberg Sarah • Banque Européenne D'investissement • Baptista Barra Ricardo • Barnich Maurice • Barthel Marie José • Basic Anne-Marie • Battistella Marco • Bauer Viviane • Baulesch Nadine • Baustert Stéphanie • Bechet Marc • Beck Simone • Becker Evelynne • Becker Vincent • Beegun Ravi Kumar • Beffort Denise • Bellot Marie José • Bellucci Roland • Bemelmans Geoffroy • Benere Sam • Benner Romain • Berchem-Meyer Cécile • Berend Joël • Berg Charles • Berg Guy • Berger Armand • Berger Romain • Bernard Anouk • Bernard Nelly • Besch Denise • Besenius Gaby • Betzen Paul • Bicherhaischen • Biever Robert • Bintz Charles • Biver Alphonse • Biver Françoise • Biwer Jacques • Blasen-Mergen Claudine • Bleser-Erpelding Frank • Bode Sylvie • Boever Georges • Bofferding Jean-Claude • Bohnenberger-Thoss Emile • Boncher Claude • Bourens Liliane • Bourg Josée • Braas Pierre • Brachmond-Bruck Michel • Brach-Schmitt Madame & Monsieur • Brasseur Laurence • Brautigam Angelika • Bremer Patrick • Breyer Serge • Brill Joseph • Brisbois Gaston • Bruch-Forster Gabrielle • Bruns Jacques • Bruns-Schmit Christiane • Burelbach Pia • Butigan Gabrijela • C.k. Sa • Calteux Georges • Cantoreggi-Sommet Emmanuelle • Capus Sophie • Chaix Thomas • Champagne Fernand • Chivata Castro Jefferson • Christophe Anne • Cillia Serge • Civovic Adelina • Coimbra Ferreira José • Colclough Heather • Colling Marianne • Comité Alstad Asbl • Conter Céline • Conter Claude D. • Conter-Bellucci Marie-Josée • Cuzzi Doriano • Czibula-De Kempeneer Peter • Da Silva Stéphanie • Degrand Jeannot • Deimel Claire • Demuth Jean-Paul • Denis Manon • Dessouroux André • Diedenhofen Christiane • Diederich Danielle • Diederich Marco • Diederich René • Dieschbourg Carole • Dieser Helmut • Dondelinger Robert • Dostert Paul • Duarte Silva Ramos Pedro Jorge • Dubuisson Bastien •

Duehr-Schmit Jean • Duhr Anne-Marie • Edds Graham • Éditions Paul Bauler • Edlmair Christina • Ehret Jean • Eippers Pierre • Elsen Charles • Engel Mike • Ensch Florence • Even Paul • Faber Adrienne • Fackelstein Claude • Feider Charles • Feierstein Nadine • Feil Andrée • Felten Nicolas • Feltes Nicole • Feltgen Valérie • Fermaud-Rudelle Eric • Fiedler Nancy • Finetti-Thinnes Roger • Floener Nils • Fondation Sainte-Irmine • Fontes Nunes Nuno • Fortes Soares Elizangela • Fraen A Mammen Helleng/Fréiseng Asbl • Fraen A Mammen lechternach Asbl • Frank-Cassells Daniel • Freistroffer Claude • Fuchs-Hannen Marie-Thérèse • Gangolf Claude • Gehlen Anne • Gehlen Malou • Gehrend Max • Geimer Michèle • Genco-Ventrella Callisto • Giannakouris Konstantinos • Gille Serge • Gillen Françoise • Gillen Jean-Paul • Gillen Yan • Gilniat Marc • Glesener Jeanne • Glesener Raymond • Glesener-Moes Brigitte • Goerens Jean Mathias • Goergen Jil • Goergen Joé • Goergen Jos • Goetzingger Germaine • Gonner René • Govaerts-Tramarin Jean-Marie • Graas Christiane • Grisius Nicolas • Grosbusch-Durczewska André • Gunz Gerhard • Hamilius Emile • Hammer Gaël • Hansel Pia • Hansen Hervé • Hansen Marie • Hansen-Meyer Madame & Monsieur • Harmonie Municipale Echternach Asbl • Harpes André • Harsch Roland • Harsch-Backes Marie-Paule • Hartmann Carole • Heinz Jean-Claude • Heinzle Georg • Heisbourg Peggy • Heischbourg André • Hellenbrand Monique • Hellenbrand-Welter Andrée • Helm Georges • Hengescht Georges • Herr Lynn • Herz Jacques-Edouard • Hess Robert • Hoegener Steve • Hoff Roland • Hoffmann Christiane • Hoffmann Josiane • Hoffmann Maryse • Holloway-Lever Rebecca • Hoss Denise • Houllard Manon • Hubert Michèle • Huberty Fernand • Huberty Henri • Huberty Laurent • Huberty Marc • Ivan Diana • Jaans Claudine • Jaeger Boris • Jank Gilles • Jank Pia • Jauchem Marco • Jungers Ernest • Kaes Jean-Paul • Kalmus Isabelle • Karier Sylvie • Kauthen Andrée • Kauthen Mariette • Kauthen-Michels Pierre • Kayser Claire • Kayser Marianne • Kayser Simone • Keilen Lydia • Keipes-Liefgen Romaine • Keiser Paul • Kerger Robert • Kettel Jeannot • Kettmann Claude • Kettmann Sonja • Kieffer Monique • Kill Georges • Klein Denis • Klein Gilbert • Klein Théodore • Klein-Orban Madame & Monsieur • Klopp Michael • Kmec Sonja • Knarov Nicolas • Koch Chantal • Koeroesi Ilona • Kohl-Crouzet Corinne • Koltz Marie Claire • Konsbruck Tanja • Kovacs Stéphanie •

Kox Jo • Krack Michelle • Kraus Micheline • Kremer Claude • Kremer Michel • Kremer Pascal • Kremmer Victor • Krier Kim • Krier Marc • Krier Véronique • Kuerten Jozef • Kugener Claude • Kunsch Gabrielle • Lab Luxembourg Sa • Lahr-Baum Joseph • Laib Mohamed • Lamesch Max • Lange Ralph • Langini Alex • Lanners Paul • Lapie Kathleen • Lauer François • Laures-Raths Robert • Lazzari Antoine • Legrand Nicolas • Leidinger Ricarda • Lens Vincent • Lëtzebuerger Bicherfrënn Asbl • Lever Marika • Librairie Um Fieldgen • Librairie Zimmer • Linden André • Linden Rolande • Litwin Lidia • Loiseau Yannick • Lorang Claudine • Louis Sam • Ludwig Danielle • Ludwig Kathleen • Maas-Kioes Rainer • Magar Liliane • Majeres Philippe • Majerus Jean • Mannes Claudine • Mannes Gaston • Maquil Robert • Margue Claudine • Marques Carla • Marin Patrick • Martinet Marie-Laure • Marx Arnould • Marx Leon • Mason Steven • Massard Joseph • Matagne Pierre • Mathay Martine • Medernach Marie-Antoinette • Medernach Nathalie • Medinger Laurent • Melzig Alain • Mertz Paul • Meyer Alain • Meyers-Moes Danièle • Michaely Patrick • Michels Karin • Millett Timothy • Minden Madame & Monsieur • Mizzi Arthur • Moes Ahanda • Moes Régis • Moisy-Coeckelbergh Pascal • Molinaro Michel • Morbé Jessy • Moris Jean-Claude • Mulbach Carlo • Muller Alain • Muller Jeanne • Muller Marie • Muller Patrick • Murges Tanja • Naômé Caroline • Nassif Hyam • Neiers Babeth • Nelson Cathy • Neuen Jacques • Neumann Andreas • Nicolay Pascal • Nicolay Sonja • Nilles Paul • Nilles Pierre • O'hara-Goetz Madame & Monsieur • Olinger Laurence • Olinger Yves • Origer Marcel • Ourth Annette • Ova • Pacheco Lopes Da Silva-Lustoza Madame & Monsieur • Pallmer Brigitte • Paradisi Marie Paule • Pauly Nancy • Peiffer René • Peintures Becker Echternach • Pepin Edmée • Pepin Gérard • Péporté Théo • Pesch Margy • Péteri Andrea • Peters Olivier • Petesch Irène • Philippart Daniel • Philippart Robert L. • Pignoloni Claudio • Pixius-Dennewald Madame & Monsieur • Poll-Kill Juliette • Post Luxembourg Sa • Precht Raoul • R.m.s. Lu Sa • Rambaud Pascal • Raths-Fagny Brigitte • Recker Annegret • Reding Jean-Marie • Reding Josée • Reiles Jean • Reinard Christiane • Reinig Fernand • Remakel Michèle • Reuter Emile • Reuter Jérôme • Reuter Martine • Reuter Nicole • Reuter-Martiny Madame & Monsieur • Riccalton Carol • Richartz Michel • Ries Marguerite • Ries Patrick • Rob Pascale •

Rockenbrod Marion • Rodesch Olivier • Rollinger Jean • Rollinger Marc • Ruf Franz • Ruppert Daniel • Sabuncu Mümtaz • Sandt Laurent • Savini Robertino • Schalz Frank • Schanen Michèle • Schank Romain • Schleich Arno • Schleimer Paule • Schmit Jean-Luc • Schmit Jean-Paul • Schmit Paul • Schmit Simone • Schmit-Thill Lydia • Schmitz Christine & Claude • Schmitz Jacques • Schmitz Max & Duhr Anne-Marie • Schneider Jeanny • Schneider-Rommelfangen Madame & Monsieur • Schock M.-C. • Schockweiler Roland • Schockweiler-Deltgen Dani & Armand • Schoentgen Marc • Schomer Claude • Schroeder Laurent • Schroeder Martine • Schuler André • Schuman Thierry • Schwager-Perez Christian • Schweigen Christiane • Seiler Roger • Servais Emmanuel • Seyser Albert • Sietzen Christiane • Simoncini André • Spielmann-Odem Marie-José • Staudt Josée • Staus Jean • Steichen Felix • Steichen Michelle • Steichen Simone • Stein Marie-Jeanne • Stein Priya Ella • Stein-Herbrink Yvonne • Steinmetzer Christiane • Stemper Christiane • Stemper-Conter Joseph • Stephany Marcel • Stirn Michèle • Stojkovic Zarko • Strasser Claude • Streff-Helbach Carole & Marco • Sturbois-Descamps Laure • Sunnen Myriam • Sunnen-Wolff Jean-Claude • Theisen Claude • Theisen Tania • Theissen Guy • Thewes Georges • Thewes Guy • Thielen Kim • Thill Joseph • Thill Nina • Thill René • Thill-André Carlo • Thomas-Kintzele Guy • Thommes Roland • Thommes-Gerbec Marie-Antoinette • Trauffer Henri • Troian Inès • Ulbrich David • Urbany Roxane • Van Longendonck Caroline • Vigicore Luxembourg • Ville D'echternach • Von Kunitzki-Neu Nathalie • Vrouwenraets Lucas • Wagener Léon • Wagner Alain • Wagner Yves • Walerich Michèle • Wantz Léon • Wathieu-Berchem Madame & Monsieur • Weber Brigitte • Weber Gilles • Weidig Tom • Weiler Josiane • Weis Joëlle • Weis Jean-Guillaume • Weis Monique • Welter Christian • Welter Simone • Werner Elisabeth • Wetz Alain • Weydert Marion • Wies Charles • Wies Pierre • Wietor Andrée • Wiewiora Maxime • Wilhelm Frank • Wilhelmus Elvire • Wilhelmus Octavie • Willems Danielle • Willibrordus-Bauverein Echternach Asbl • Wilwertz Paul • Wirtz-Hess Claude • Witte Christine • Wiwinius-Buck Madame & Monsieur • Wohl Simone • Wolff Claude • Wurth Michel • Yegles-Becker Michel • Zapponi Marc • Zeien Nadine • Zimmer Bernard • Zimmer Michèle et tous les donateurs anonymes.

À TABLE !

12

AVEC CLAUDIA PASSERI



Claudia Passeri, Papillon de résistance, 2025, série de 8 assiettes, Aldo Fumetto, Gubbio.
© Photo : Brac Books Recipe Artists Cooking, Corraini Editore, ISBN 9791254930946



Plongez dans l'univers artistique de Claudia Passeri, lors d'une table d'hôte dans les salons du Fonds culturel national autour d'un déjeuner bistrannique.

Date : mardi 16 décembre 2025
Heure : 12:15 heures
Lieu : Beim Engel, 1 rue de la Loge

À TABLE !

02

AVEC KEONG-A SONG



Keong-A Song, installation in situ, 2020, photo : Jo Marco Godinho



Plongez dans l'univers artistique de Keong-A Song, lors d'une table d'hôte dans les salons du Fonds culturel national autour d'un déjeuner bistrannique.

Date : jeudi 27 février 2025
Heure : 12:15 heures
Lieu : Beim Engel, 1 rue de la Loge
1945 Luxembourg (2^e étage)

Keong-A Song, auteure d'une œuvre in situ en hommage aux personnes qui ont œuvré pour le Fonds culturel national.

À TABLE !

08

AVEC ELISABETH SCHILLING



© Photo : Bohumil Kozdrozyz



Plongez dans l'univers de la danse de Elisabeth Schilling, lors d'une table d'hôte dans les salons du Fonds culturel national autour d'un déjeuner bistrannique.

Date : mercredi 24 septembre 2025
Heure : 12:15 heures
Lieu : Beim Engel, 1 rue de la Loge
1945 Luxembourg (2^e étage)

Elisabeth Schilling, lauréate du Nationalen Tanzpreis 2021, artiste associée des Théâtres de la Ville de Luxembourg 2025

À TABLE !

09

AVEC NIK BOHNENBERGER



Plongez dans l'univers musical de Nik Bohnenberger dans le cadre du festival rainy days lors d'une table d'hôte dans les salons du Fonds culturel national autour d'un déjeuner bistrannique.

Date : lundi 6 octobre 2025
Heure : 12:15 heures
Lieu : Beim Engel, 1 rue de la Loge
1945 Luxembourg (2^e étage)

II.4.5 Tables d'hôtes

Les tables d'hôtes du Fonds culturel national sont nées d'une initiative propre, financée grâce à une collecte de dons privés.

Elles visent à organiser des moments de réseautage réunissant, autour d'un artiste invité, un écosystème élargi : partenaires institutionnels (ministères, administrations, institutions culturelles), représentants des médias, mécènes ainsi que des personnalités du monde économique, afin de favoriser la rencontre, la circulation des idées et la mise en relation entre des sphères qui se croisent rarement.

Organisées dans un cadre convivial et informel, au sein des locaux du Fonds culturel national, ces rencontres permettent des échanges directs et qualitatifs, tout en renforçant la visibilité des artistes auprès de réseaux diversifiés.

Les tables d'hôtes contribuent ainsi à créer des passerelles concrètes entre le secteur culturel, les institutions publiques et le monde économique.

Elles jouent également un rôle stratégique : le comité directeur s'appuie sur les retours issus de ces échanges pour nourrir sa réflexion et, le cas échéant, adapter son dispositif d'aides en fonction des besoins identifiés sur le terrain.

12 invités ont été mis à l'honneur en 2025 :

Vera Kox, artiste – 16.01.2025
 Keong A Song, artiste – 27.02.2025
 Tullio Forgari, auteur – 21.03.2025
 Carine Krecké, artiste – 02.04.2025
 Boris Kremer, curateur – 02.05.2025
 Serge Ecker, artiste – 10.06.2025
 Eugénie Anselin, auteure et comédienne – 27.06.2025
 Elisabeth Schilling, chorégraphe – 24.09.2025
 Nick Bohnenberger, compositeur et Catherine Kontz, compositrice – 06.10.2025
 Catherine Lorent, artiste – 17.10.2025
 Björn Dahlström, directeur du Nouveau Musée National de Monaco – 21.11.2025
 Claudia Passeri, artiste – 16.12.2025

La table d'hôte est exclusivement financée par des dons privés.

Liste des donateurs 2024/2025 :

Abondio Béatrice • Adalsteinsson Carl •
 Andonović Vesna • Arendt Guy • Beck Simone •
 Becker Alain • Bernard Djuna • Bisenius Lucien •
 Blum Carlo • Cassarà Claudio • Clarinval France •
 Closener Carole • Denzle Marianne •
 Deville Laurent • Dockendorf Guy •
 Erpelding Nadine • Fettes Jeff • Fisch Maryse •
 Fischer Marc • Gantenbein Tom • Gengler Bob •
 Goergen Véronique • Godart Trixy • Goy Christine •
 Guebels Véronique • Heldenstein Bettina •
 Igniti Danielle • Jacoby Nathalie • Kalmes Nadine •
 Kasel Gene • Kieffer Bob • Kolten Sandra •
 Kox Jo • Kremer Christiane • Kremer Pascal •
 Lenners Anne • Lunghi Enrico • Lux Marc •
 Meyers Steph • Michaely Patrick • Nilles Carmen •
 Oswald Tom • Philippart Robert • Reding Pierre •
 Regener Gilles • Reiles Paul • Schmit Claude •
 Scholer Michel • Scholtes Patrick • Schott Deborah •
 Sietzen Christiane • Sigurdardottir Begga •
 Simon Fabien • Steichen Michelle • Stoffels Danièle •
 Tanson Sam • Theves Tom • Thewes Guy •
 Wagener Danièle • Waringo Jeannot • Weber Mady •
 Weidenhaupt André • Zeimet Gilles • Zenner Ben et
 toute l'équipe du ministère de la Culture.

III. Dispositif d'aides et de bourses

III.1. Bourses soutenues par des mécènes privés

À travers leurs soutiens, ces mécènes jouent un rôle essentiel dans la promotion de talents émergents, le développement de projets artistiques et la pérennité des initiatives artistiques et patrimoniales. En s'associant au Fonds culturel national, les mécènes privés contribuent concrètement à lever des freins financiers et à offrir aux bénéficiaires les moyens de mener à bien leurs projets avec ambition et exigence. Ces bourses incarnent une synergie entre acteurs culturels et privés au service d'un écosystème culturel dynamique. En 2025, 5 bourses ont été attribuées à 7 bénéficiaires grâce à des mécènes privés pour un total de 92 000 €.

- **Bourse Francis-André. Bourse de production « carte blanche » pour artistes ou collectif d'artistes dans le domaine des arts visuels. 10^e édition !**

Lauréat : Mike Bourscheid - Bourse de 10 000 € pour la réalisation de son projet « *Bear* », une œuvre performative. Ce travail s'articule autour de la réécriture du personnage du chasseur de *Blanche-Neige*, imaginé comme une figure de transformation émotionnelle et corporelle, en écho aux questions contemporaines autour de l'identité, du soin et des masculinités non normatives. Le projet donnera lieu à une pièce de théâtre de marionnette conçue en collaboration avec un ventriloque. Il marque une évolution importante dans la démarche de l'artiste, à la croisée des arts visuels et du spectacle vivant.

- **Bourse Edmond-Dune. Bourse d'écriture théâtrale et aide de montage pour structure théâtrale professionnelle.**

Lauréate : Elsa Rauchs - Bourse de 7 000 € pour l'écriture de son projet théâtral « Les choses durent », et Independent Little Lies a.s.b.l. – Bourse de 10 000 € pour l'aide au montage en collaboration avec le Théâtre d'Esch. Le monologue écrit par Elsa Rauchs, porté sur scène par la comédienne Sophie Langevin, s'attache à une figure féminine en quête de repères et interroge la manière dont l'intime s'inscrit dans des héritages générationnels. Le projet se déploiera également dans un dialogue scénique avec un collectif d'amateurs, dans la continuité du travail participatif développé par l'autrice au sein de la *Biergerbühn*.

- **Bourse Bert-Theis. Bourse de production pour artistes dans le domaine des arts visuels.**

Lauréate : Laura Mannelli - Bourse de 15 000 € pour son projet « Je vous salue Maria, pleine de grâce ». Une pièce machinique, en partie automatisée, en partie rêvée. Cette installation immersive audiovisuelle détourne une séquence iconique de Metropolis pour composer une boucle hypnotique autour du clin d'œil du robot Maria. En rejouant ce fragment saturé de désir mécanisé, l'œuvre interroge le pouvoir des images, la reproductibilité des corps et la domination algorithmique des regards.

De gauche à droite : Elsa Rauchs, Laura Mannelli, Hisae Ikenaga & Maxime Brami



- **Bourse Fondation Schleich-Lentz. Bourse d'aide à la production pour artistes céramistes.**

Lauréats : Martine Feipel et Jean Bechameil - Bourse de 20 000 € pour la production d'un ensemble d'œuvres destiné à une exposition. Le projet consiste en la conception, l'élaboration et la fabrication d'un ensemble d'œuvres destiné à une exposition qui aura lieu dans la cuisine de l'abbaye royale de Fontevraud, près de Saumur en Anjou (France). Ces œuvres seront spécialement conçues pour le lieu, connu pour son architecture romane, et se feront l'écho de l'histoire de ce monument. L'exposition à l'abbaye de Fontevraud (Pays de la Loire) est prévue de novembre 2026 à mars 2027.

Lauréate : Hisae Ikenaga – Bourse de 20 000 € pour la production d'un ensemble d'œuvres destiné à une exposition. Le projet consiste en la reproduction d'un rouleau qui sert à modéliser les poutres de construction pour une exposition monographique à l'espace d'art contemporain KIOSK à Gand (Belgique), programmée pour mars 2026.

- **Bourse Fondation Schleich-Lentz. Bourse de recherche et/ou de promotion archéologique pour étudiants, doctorants ou chercheurs.**

Lauréat : Dr. Maxime Bami, chercheur luxembourgeois à l'Université Johannes Gutenberg de Mayence - Bourse de 10 000 € pour son projet innovant intitulé « Heritage Quest Luxembourg ». Ce projet ambitieux vise à détecter de nouveaux sites archéologiques au Luxembourg grâce à l'analyse d'images LiDAR (relevés laser 3D du territoire) assistée par intelligence artificielle, tout en impliquant le grand public dans le processus de recherche. Il entend associer citoyens, chercheurs et technologies de pointe pour faire progresser la connaissance et la préservation du patrimoine archéologique national.

III.2. Bourses soutenues par le Fonds culturel national

Le Fonds culturel national affirme son rôle central dans le soutien à la création artistique et à l'accompagnement des artistes à différentes étapes de leur parcours. À travers ces dispositifs ciblés, il contribue à encourager la réflexion critique, à renforcer la structuration professionnelle des artistes et à valoriser leurs démarches créatives.

En 2025, 7 projets ont ainsi été soutenus directement par le Fonds culturel national, pour un montant total de 17 600 €.

- **Bourse d'aide à l'écriture critique d'un travail artistique : cette bourse vise à encourager le développement d'une réflexion critique, en soutenant les artistes et auteurs dans l'analyse, la formalisation et la mise en perspective de leur travail.**

Lauréats : Marco Godhino – 1 500 € ;
Letizia Romanini – 1 500 € ; Alben Petrovic –
1 500 € ; Sandra Lieners – 1 000 €.

- **Bourse d'aide à la documentation d'artiste – création d'un portfolio professionnel : cette bourse a pour objectif d'accompagner les artistes dans la valorisation de leur parcours, en soutenant la création d'outils professionnels essentiels à la diffusion et à la reconnaissance de leur travail.**

Lauréats : Tatiana Bifouri – 3 000 € ;
Nathalie Kerschen – 5 000 € ;
Charlotte Payet – 4 100 €.

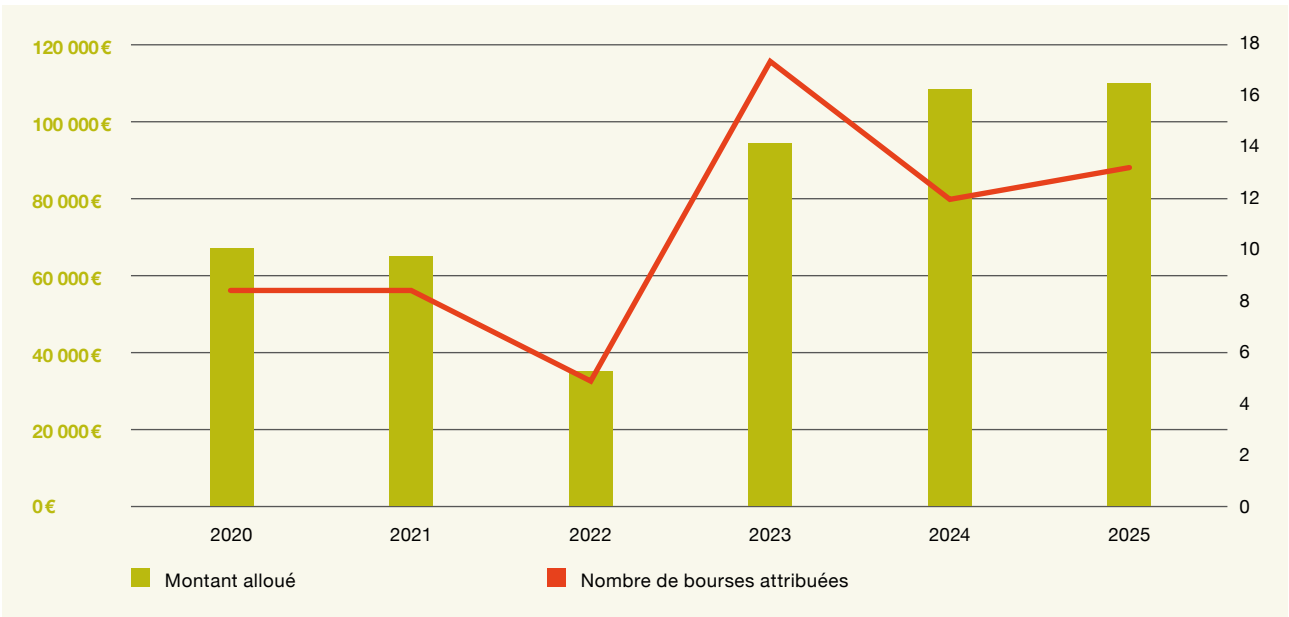
Ventilation des bourses pour auteurs et artistes accordées par le Fonds culturel national en 2025

	Montant alloué	Nombre de projets retenus
- Bourse d'aide à l'écriture d'un travail artistique	5 500,00 €	4
- Bourse d'aide à la documentation d'artiste – création d'un portfolio	12 100,00 €	3
Total	17 600,00 €	7

Évolution des bourses attribuées depuis 2020 *

Année	Nombre de bourses attribuées	Montant total alloué
2020	8	66 800,00 €
2021	8	64 300,00 €
2022	5	35 500,00 €
2023	17	93 050,00 €
2024	12	106 000,00 €
2025	13	109 600,00 €

* toutes les bourses par année à l'exception des bourses RE-stART accordées en 2021 pour un montant total de 232 539 €



III.3. Aides au secteur de l'édition

Le Fonds culturel national constitue un acteur majeur du paysage éditorial, notamment à travers ses dispositifs de soutien à l'édition et à la traduction vers le luxembourgeois. Depuis sa création, il a pour mission principale d'accompagner financièrement le secteur de l'édition littéraire et artistique au Luxembourg au moyen de subventions sélectives. Ces aides, attribuées sur la base de projets, sont décidées par le comité directeur dans le respect des objectifs définis par la loi de 1982, des orientations politiques générales établies en 1984 et des missions qui ont été confirmées ultérieurement.

En 2025, le comité directeur du Fonds culturel national s'est réuni à 17 reprises et a examiné 53 dossiers déposés par des artistes professionnels, des maisons d'édition ou des structures actives dans le domaine culturel. Parmi ces dossiers, 49 ont bénéficié d'un soutien financier, contre 44 en 2024.

Le montant total des aides financières ponctuelles allouées s'est élevé à 205 165 €, contre 139 760 € en 2024, soit une hausse de 46,8 %.

Ventilation des subventions au secteur éditorial accordées en 2025

	Montant alloué	Nombre de projets retenus
- Aide à l'édition : auteurs luxembourgeois auprès d'éditeurs luxembourgeois	102 450,00 €	25
- Aide à l'édition : ouvrage de non-fiction	21 000,00 €	3
- Aide à l'édition : traduction d'ouvrages en langue luxembourgeoise	6 250,00 €	3
- Aide à l'édition : revues littéraires, culturelles ou patrimoniales	0,00 €	0
- Aide à la réédition	16 965,00 €	4
- Aide à l'édition imprimée	39 500,00 €	9
- Aide à la diffusion et la promotion du livre	3 000,00 €	1
- Aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants	12 000,00 €	3
- Aide à l'édition d'une œuvre littéraire de jeunesse	4 000,00 €	1
Total	205.165,00 €	49

Bénéficiaires des aides accordées en 2025

Aide à l'édition : auteurs luxembourgeois auprès d'éditeurs luxembourgeois – 102 450 €

- Point Nemo Publishing : « Temps de trajet » de Charl Vinz et Jessica Lopes – 4 000 €
- Éditions Binsfeld :
 - « LTZBG » de Samuel Hamen – 4 000 € ;
 - « Geckegen Hunneg » de Nico Helminger – 4 000 € ;
 - « Babyphone » de Guy Rewenig – 4 000 € ;
 - « Toujours jamais » de Joseph Kayser – 5 000 € ;
 - « Die Sperber-Bussard-Frage » de Nora Wagner – 4 000 €
- Rombach Verlag : « Let's talk about ... Luxembourg PHILARMONIC & GUSTAVO Gimeno » de Alain Steffen – 3 000 €
- Édition Phi : « Entre lignes et regards » de Danielle Hoffelt et Nadine Cloos – 4 000 € ;
 - « En Nobelpräiss zu Clief » de Alexis Werné – 5 000 € ;
 - « Jeux d'ombres » de Jean-Louis Schlessler – 5 000 € ;
 - « Vengeance programmé » de Anne Sauber-Lemaître – 5 000 € ;
 - « Les ailes du silence » de Marylène Brito – 6 000 €
- Éditions Baobab : « Das Gift der Stille » de Rosemarie Schmitt – 1 700 € ;
 - « Gier Royal. Luxemburg im Würgegriff » de Maximilian Böhm – 1 700 € ;
 - « In the land of the blind » de Pery Lallemand – 1 700 €
- Hyde Éditions : « Chroniques d'un monde avant » de Enrico Lunghi – 4 000 € ;
 - « Enfanter une étoile qui danse » d'Amélie Vrla – 5 000 € ;
 - « Angstvoll und leicht sehnsüchtig » - 1 250 € ;
 - « Le Siècle de Lucia » de Jean Portante – 5 000 €
- Op der Lay : « ROSEREI » de Cosimo Suglia – 4 000 € ; « Weeër » de Georges Kieffer – 6 000 € ;
 - « Um Horizont » de Roland Meyer – 6 000 €
- Éditions Schortgen : « Paul Philipp und seine Gedanken » de Joe Turmes – 4 000 €
- Kremart Editions : « Spawecken » de Jemp Schuster – 5 000 €
- Édition Cappybarabooks : « Die Geschichte der Stadt Luxemburg in 99 Objekten » de Michel Pauly – 4 100 €

Aide à l'édition d'un ouvrage de non-fiction – 21 000 €

- Édition Phi : « Vive d'Republik » de Claude Frentz – 7 000 €
- Mémoires en voyages asbl : « Chiche - Des sens et des histoires » de Patricia Sciotti – 7 000 €
- Institute of Contemporary Art NYC : « Peter Kubelka: Breakfast As A Cosmic Event » de Furen Dai et Jeff Weber – 7 000 €

Aide à l'édition imprimée – 39 500 €

- Les amis du 9^e art a.s.b.l. : « Fanzine 2^e édition - Dajee!!! » – 1 000 €
- Frank Michels : « Geckeler Michels, Dialogues » – 3 000 €
- Sylvie Karier : « Flaggenheft - ansichten » – 2 500 €
- The Eriskay Connection : « Raspberries For Christmas » de Marc Schroeder – 3 000 €
- Kerber Verlag : « Are you not entertained » de Joseph Tomassini – 3 000 €
- LAC a.s.b.l. : « Aspects de l'art entre les années 1930-1960 » – 8 000 €
- Zoom Editions : « I don't think that much » de Julie Wagner – 4 000 €
- Collectif Stick, Spike & Sumo : « 30 ans Stick, Spike & Sumo » – 8 000 €
- Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain : « Aline Bouvy : La Merde » – 7 000 €

Aide à l'édition : traduction d'ouvrages en langue luxembourgeoise – 6 250 €

- Michikusa Publishing : « Nicolas Bouvier - Wat baussen a wat bannen » de Robert Weis et Florent Toniello – 1 250 €
- Kannerbuch Atelier : « D'Nuecht viru Chrëschttag am Niimolsland » – 2.500 € ;
 - « D'Schnoffelnues Nell » – 2 500 €

Aide à l'édition d'une œuvre littéraire pour enfants – 12 000 €

- Lauréate : Sandra Martins – Bourse de 8 000 € pour ses projets « d'Sasha an de Flint – Wou ass d'Mila ? » et « d'Sasha an de Flint retten D'Kinnigin », Éditions Shortgen.
- Lauréats : Marc Weydert et Patty Thielen – Bourse de 4 000 € pour leur projet « Krixkrax », PersPektiv sàrl.

Aide à l'édition d'une œuvre littéraire de jeunesse – 4 000 €

- Lauréate : Anja Di Bartolomeo – Bourse de 4 000 € pour son projet « aLIVE », Éditions Binsfeld.

Nouveau dispositif : Aide à la réédition – 16 965 €

- Édition Phi - « La reine du Lampertsberg » de Alexandra Fixmer – 5 000 €
- Editions Schortgen - « Dein Bild im Herzen » de Jeanine Grisius – 5 000 €
- Point Nemo Publishing - « Wild Site — Das Bau » - 3 000 €
- Hyde Editions - « Larven » de Nora Wagener – 3 965 €

Nouveau dispositif : Aide à la diffusion et la promotion et à la médiation du secteur du livre

- Éditions Binsfeld - « Walfer Bicherdeeg » et « Liesmatinée » – 3 000 €

Évolution des subventions accordées par le Fonds culturel national

Année	Montant alloué	Nombre de projets retenus
2022	36	121 955,00 €
2023	39	123 660,00 €
2024	44	139 760,00 €
2025	49	205 165,00 €



Portrait d'Anne Pescatore-Feltz (1842-1933), Alphonse Jungers (1872-1945), huile sur toile. Les 2 Musées de la Ville de Luxembourg, n°inv. 3894. Don de Charles Werner.

IV. Points forts 2025 et orientations 2026

IV.1. Consolidation et structuration

IV.1.1 Convention avec le ministère de la Culture

Dans une logique de consolidation institutionnelle, l'année 2025 a été marquée par le renforcement des relations entre le Fonds culturel national et le ministère de la Culture, avec l'engagement formalisé de l'État dans la prise en charge des frais de fonctionnement du Fonds. Cette participation constitue une avancée majeure, en garantissant un soutien administratif stable et structuré, indispensable à la continuité et au développement des missions du Fonds.

IV.1.2 Recrutement

L'année 2025 a constitué une étape importante dans le développement du Fonds culturel national, marquée par une consolidation de ses bases institutionnelles, humaines et financières. Le renforcement de l'équipe, avec le recrutement d'une nouvelle personne, a permis de soutenir cette dynamique et d'accompagner l'évolution des missions du Fonds. Parallèlement, une réflexion sur l'organisation interne a été engagée afin d'optimiser les processus, de structurer davantage les dispositifs de soutien et de renforcer l'efficacité globale de l'établissement, en préparation d'un nouveau recrutement prévu pour 2026.

IV.1.3 Temps de la réforme

L'année 2026 s'inscrit dans un contexte de réforme de la loi organique du Fonds culturel national, engagée de longue date par le comité directeur (dont les perspectives figuraient déjà dans le rapport d'activité de 2017) et régulièrement réaffirmée comme une priorité stratégique.

Cette réforme est aujourd'hui concrétisée par l'élaboration d'un avant-projet de loi (APL), actuellement en cours de préparation. Elle s'inscrit dans une dynamique de modernisation du cadre légal et de renforcement de la gouvernance du Fonds culturel national.

Cet avant-projet de loi, porté par le ministère de la Culture sous la responsabilité d'Éric Thill, vise à adapter les missions du Fonds aux évolutions du secteur culturel et à inclure de nouveaux mécanismes de mécénat culturel, en cohérence avec les orientations nationales en matière de politique culturelle.

IV.2. Stratégie affirmée

En 2025, le Fonds a poursuivi le déploiement d'une stratégie globale visant à renforcer le mécénat culturel et à diversifier les sources de financement du secteur. Cette orientation s'est traduite par une intensification des actions de communication, ainsi que par le développement de nouveaux outils de valorisation.

IV.2.1 Communication et nouveaux supports

La communication a occupé une place centrale. De nouveaux outils permettent la diffusion régulière d'informations à destination des mécènes et des acteurs culturels ainsi que la mise en valeur des projets soutenus.

Toutes les activités du Fonds sont relayées sur le site internet : demandes de soutien, guide d'attribution et d'évaluation des aides, ainsi que diverses informations pratiques à destination des porteurs de projets. La mise en ligne d'un nouveau site internet, prévue pour mi-2026, constituera à la fois une plateforme d'orientation pour les bénéficiaires et une interface dédiée aux donateurs souhaitant s'engager dans le mécénat culturel ou contribuer au financement de projets artistiques et patrimoniaux via les dispositifs de financement participatif.

De gauche à droite :

1. Mike Bourscheid, *Bear*, dessin, 2025, Photo © Mike Bourscheid.

2. Mike Bourscheid, *Making of the Bear ventriloquist costume in collaboration with Lisa Junius*, 2025, Bridderhaus Esch, Photo © Mike Bourscheid.

3. Mike Bourscheid, *How to be both*, lecture-performance, costume, 2025, neimënster, Photo © Vanessa Brown.



IV.2.2 Publications

Cette stratégie s'accompagnera également d'un renforcement des publications destinées à valoriser les pratiques. La version actualisée du guide pratique du mécénat culturel servira d'outil de référence pour les particuliers, entreprises et fondations souhaitant s'impliquer dans le financement de la création artistique et du patrimoine.

Par ailleurs, le lancement en 2026 d'une série éditoriale dédiée, intitulée « Les annales du mécénat culturel », permettra de documenter et d'analyser l'évolution des pratiques de mécénat culturel au Luxembourg. Ces publications offriront un panorama complet des initiatives soutenues, des bonnes pratiques et des tendances émergentes, contribuant à renforcer la diffusion des connaissances et à valoriser l'ensemble des acteurs du secteur culturel.

Le premier numéro sera consacré au financement participatif et proposera un bilan rétrospectif du crowdfunding culturel entre 1983 et 2025, en s'appuyant notamment sur plusieurs projets emblématiques, dont celui de la Bible géante de Saint-Maximin. Il présentera les données issues de la campagne et mentionnera les donateurs, à l'exception de ceux souhaitant garder l'anonymat.

IV.2.3 Statistiques et baromètre des dons

Afin de mieux appréhender l'évolution des pratiques de mécénat culturel, le Fonds culturel national a engagé un travail de structuration et d'analyse des données relatives aux dons et aux contributions privées. Cette démarche se matérialise par la mise en place progressive d'un baromètre des dons.

Les premières analyses confirment une dynamique positive du mécénat culturel, portée par un engagement croissant des acteurs privés. Le baromètre a vocation à être enrichi et consolidé dans les prochaines années afin de devenir un outil de référence pour l'ensemble de l'écosystème culturel.

IV.2.4 Incitation et dynamisation du mécénat culturel

En plus de la stratégie de communication renforcée, l'année 2025 a également été marquée par une dynamique positive du mécénat culturel, illustrée par l'augmentation des dons et par le succès d'initiatives de financement participatif, telles que la campagne en faveur de la préservation de la Bible géante de Saint-Maximin.

De nouveaux formats d'échange ont également été créés, à l'image des tables d'hôtes mensuelles initiées en 2025. Celles-ci permettent de favoriser le dialogue direct entre créateurs et mécènes, de renforcer la visibilité des projets artistiques et de favoriser l'émergence de nouvelles collaborations.

Pour 2026, le cap est fixé sur l'adaptation du cadre législatif du mécénat culturel afin de renforcer encore son attractivité et sa modernisation. L'objectif du Fonds culturel national est d'amplifier la dynamique du mécénat culturel en s'appuyant sur les évolutions législatives prévues, en diversifiant les formes de mécénat et en valorisant davantage les projets soutenus.

IV.2.5 Analyse des besoins sectoriels et adaptation des dispositifs de soutien

Le Fonds culturel national poursuit une veille active et des échanges réguliers avec les artistes, les maisons d'édition et les structures culturelles afin de prendre le pouls des réalités professionnelles. Cette démarche permet d'identifier les difficultés émergentes et les opportunités propres à chaque secteur, et d'adapter les dispositifs de soutien de manière pertinente et efficace.

IV.2.6 Conseil et orientation

Au-delà de la simple information sur les dispositifs existants, le Fonds assure un travail d'intermédiation visant à faciliter la rencontre entre l'offre et la demande de mécénat. Il accompagne ainsi les donateurs dans l'identification de projets correspondant à leurs priorités et à leurs sensibilités, tout en orientant les porteurs de projets vers les formes de soutien les plus adaptées.

Cette mission se traduit notamment par des actions de mise en relation, de conseil individualisé, ainsi que par l'organisation de temps d'échanges et de réseautage, favorisant le dialogue direct entre acteurs culturels et mécènes.

Plus que jamais, fort de ses bases financières consolidées, de ses dispositifs opérationnels renforcés et d'une équipe élargie et dynamique, le Fonds culturel national se projette comme une véritable plateforme de référence du mécénat culturel au Luxembourg et entend être un trait d'union vivant entre création, patrimoine, économie et société civile. Car soutenir la culture, ce n'est pas seulement financer des projets : c'est transmettre, rassembler et faire rayonner ce qui nous unit.

Enfin, le Fonds tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires, mécènes et collaborateurs de leur confiance et de leur engagement. Leur soutien est la clé de ses réussites et de son ambition de faire de la culture un véritable moteur d'innovation et de cohésion sociale.

La culture au Luxembourg a encore de très belles pages à écrire.

Jo Kox
Président

Luxembourg, le 11 juin 2026



Colophon

Rapport d'activité 2025

Rédaction : Claire Kayser, Jo Kox, Stéphanie Sauce

Conception graphique : Vidalegloesener Grafic design

Lectorat : mot.lu

Impression : Reka

Iconographie : tous les visuels utilisés dans le rapport d'activité 2025 proviennent des bénéficiaires des aides et bourses ou des institutions culturelles récipiendaires d'un don en nature.

ISSN 3153-0605

Tous droits réservés.

Fonds culturel national

1 rue de la Loge, L-1945 Luxembourg

Téléphone : 28 13 21-1

info@focuna.lu

www.focuna.lu





Sous la tutelle et avec le soutien du ministère de la Culture.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



soutenu par
**œuvre
nationale**